

Dossier du journal « Le Temps » - Genève

Les obstacles à la paix

Par Serge Dumont *

lundi 27 septembre 2010

<http://www.letemps.ch/procheorient>

Jérusalem



(Keystone)

L'Etat hébreu a proclamé Jérusalem «capitale éternelle» en 1949. Aucun membre de la communauté internationale ne reconnaît ce statut de capitale. L'Autorité palestinienne souhaite quant à elle faire de Jérusalem-Est (considérée par l'ONU comme un territoire occupé) la capitale d'un futur Etat palestinien

Les liens :

- [CARTE : Jérusalem](#)

De la naissance d'Israël (1948) à juin 1967 (guerre des Six-Jours), Jérusalem a été partagée en deux parties. A l'est, une ville jordanienne qui comprenait notamment les lieux saints des trois religions monothéistes et, à l'ouest, la partie juive érigée en capitale de l'Etat hébreu en 1950 par la Knesset.

Après la victoire israélienne de 1967, Israël a rapidement instauré sa loi sur les quartiers arabes conquis, mais il a fallu attendre le 30 juillet 1980 pour que la Knesset vote l'annexion de la ville pour en faire sa «capitale éternelle et indivisible». Les Palestiniens de la partie orientale se sont vu accorder la nationalité israélienne, mais la très grande majorité l'a refusée.

La construction des «nouveaux quartiers» sur des terres conquises aux Palestiniens a été planifiée dès 1968 par le Parti travailliste, alors tout-puissant.

L'accession au pouvoir du leader du Likoud Menahem Begin (1977) et de son ministre de la Défense, Ariel Sharon, a accéléré la «judaïsation» de la partie arabe de la Ville sainte. Ce phénomène s'est poursuivi durant la première Intifada (1987-1993) puis avec la construction, à partir de 2002, du mur de séparation qui rejette en Cisjordanie une partie des habitants arabes de la ville.

En 2009, Jérusalem comptait 762000 habitants, dont 493000 juifs et 269000 Arabes. Mais cette donne risque de changer rapidement puisque 21 projets immobiliers réservés à la population juive (7000 appartements) sont planifiés d'ici à 2012. Vers 2020, environ 50000 logements réservés aux juifs devraient avoir été construits dans la partie arabe de la ville.

Le mur



(Keystone)

En travaux depuis l'été 2002, le mur symbolise la séparation entre Israéliens et Palestiniens. Voulu par l'Etat hébreu, il vise à protéger la population israélienne en empêchant toute intrusion de terroristes palestiniens sur le territoire israélien. Dans son existence comme dans son tracé, le mur - long de plus de 700 km -, est contesté par les Palestiniens. La Cour internationale de justice de La Haye et l'Assemblée générale de l'ONU l'ont déclaré «illégal»

Les liens :

- [CARTE: Le tracé du mur](#)

La construction de la barrière de séparation censée séparer la Cisjordanie de l'Etat hébreu a pris du retard. Elle est régulièrement interrompue faute de crédits et de volonté politique.

Lorsqu'il a été lancé en 2002, ce chantier de 790 kilomètres, partant du nord de la Cisjordanie pour aboutir en dessous d'Hébron après avoir «isolé» les accès de Jérusalem, était prévu pour durer cinq ans. Son coût global était estimé à environ 3 milliards de francs, auxquels devaient s'ajouter les dépenses liées à l'entretien et à la protection du site. Mais l'Intifada s'est essoufflée. Les attentats-suicides se sont faits plus rares. En outre, en janvier 2006, Ariel Sharon, qui était le plus chaud partisan du projet, a été remplacé par Ehoud Olmert, et ce dernier semble avoir d'autres priorités.

Concrètement, la première tranche de cette barrière (128 km) a été achevée en juillet 2003. Sur l'impulsion d'Ariel Sharon, pour lequel «un bon mur fait de bons voisins», d'autres tranches ont alors été lancées simultanément. Principalement autour de Jérusalem, où les quartiers arabes de la ville sont désormais coupés de la Cisjordanie.

Durant la même période, les ingénieurs du Ministère israélien de la défense ont été obligés de revoir leur copie à plusieurs reprises ([comme par exemple en juillet 2008](#)). Parce qu'ils agissaient dans l'urgence et qu'ils s'étaient trompés. Mais également parce que la Cour suprême de l'Etat hébreu a accueilli favorablement une partie des 145 requêtes de villages palestiniens lésés par la construction d'un mur de béton de huit mètres de hauteur.

Pour l'heure 450 km de barrière ont été achevés et 80 autres sont censés être en construction. Mais ils sont peu ou mal entretenus. A proximité de la ville israélienne de Modiin, où la barrière est constituée d'une clôture truffée de capteurs électroniques, l'ouvrage semble d'ailleurs à l'abandon. Les alarmes ultrasensibles ont été arrachées ou ne fonctionnent plus. La clôture est trouée en plusieurs endroits et des Palestiniens la franchissent allègrement pour aller travailler clandestinement en Israël. En outre, les Palestiniens défient régulièrement l'édifice en creusant des tunnels.

Les colonies



(Keystone)

Depuis le début des années 1970, Israël établit des colonies de peuplement dans les territoires palestiniens et autres territoires arabes occupés en 1967. Aujourd'hui, environ 400 000 colons vivent en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Les colonies sont illégales en vertu du droit international, ce que conteste Israël

Les liens :

- [CARTE : Zones et colonies israéliennes en Cisjordanie](#)
 - [Carte générale](#)
 - [Carte de Jérusalem](#)

Les colonies israéliennes sont des communautés de peuplement établies par l'Etat d'Israël en Cisjordanie et à Gaza, les territoires palestiniens et autres territoires arabes occupés en 1967. Des ensembles qui ne faisaient pas partie du territoire sous contrôle israélien à l'issue des accords d'armistice israélo-arabes de 1949.

En août 2005, Israël s'est retiré de la bande de Gaza et de quatre colonies en Cisjordanie. Aujourd'hui, environ 400 000 colons vivent en Cisjordanie et à Jérusalem-Est.

Israël emploie le terme «implantation», une dénomination qui n'est pas reconnue par le droit international. Pour ce dernier, la colonisation est une violation de la IVe Convention de Genève. Pour l'Etat hébreu: aucun traité de paix n'a établi de statut juridique sur ces territoires et la présence multimillénaire et continue de communautés juives dans ces régions est attestée entre autres par les textes religieux bibliques.

Le mouvement de colonisation est étroitement lié au nationalisme religieux juif ([«Ce qui compte, c'est ce que Dieu ordonne de faire»](#)). Les frontières modernes de l'Etat sont revendiquées sur la base de ce passage de la Genèse: «Dieu a fait alliance avec Abraham et a dit: je donnerai ce pays à ta descendance, depuis le fleuve d'Egypte jusqu'à l'Euphrate».

Sur la base des motifs religieux et politiques à la colonisation, Israël fait preuve d'une [grande](#)

intransigeance. Pour un politicien israélien, il serait extrêmement risqué de changer la situation.

Les colonies «israéliennes» sont exclusivement peuplées de Juifs ou de personnes ayant utilisé la loi du retour et leurs habitants bénéficient de la citoyenneté israélienne, et de certains privilèges fiscaux ou sociaux.

Du point de vue arabe, la seule solution acceptable sur le plan territorial pour le règlement du conflit israélo-palestinien consisterait en un retrait pur et simple des Israéliens de tous les territoires acquis à partir de 1967.

Le Hamas, qui a remporté en 2006 les élections parlementaires palestiniennes, veut à tout prix éviter un accord de paix avec Israël qui consisterait à tracer des frontières définitives. Son objectif est d'établir un seul Etat islamique dans les frontières de la Palestine d'avant 1948, avec le retour des réfugiés.

L'annonce récente par le gouvernement israélien de la construction de 1600 appartements réservés aux juifs dans la partie arabe de Jérusalem pourrait conduire à une troisième Intifada.

L'accès à l'eau



(Keystone)

Avec des ressources en constante diminution et des populations qui augmentent rapidement, l'eau est, plus que jamais, une question primordiale. L'Etat hébreu dispose aujourd'hui de la majorité des ressources. Dans le cadre de la création d'un Etat palestinien, la paix ne semble pas pouvoir se dessiner sans un partage plus équitable de l'eau

Les liens :

- **CARTE : L'eau au Proche-Orient (Le Monde diplomatique)**
 - [Carte générale](#)
 - [Carte : partie Nord](#)
 - [Carte : partie Sud](#)

Quatre pays, la Syrie, la Jordanie, Israël et la Palestine se disputent des ressources en eau parmi les plus faibles au monde. Le Jourdain et sa source, sur le plateau du Golan, vidé de ses eaux par Israël et la Jordanie, se réduit aujourd'hui à un mince filet d'eau. Le Yarmouk, son affluent, retenu dans les innombrables barrages syriens, n'irrigue plus la Jordanie.

Dans ce contexte, l'eau attise toutes les convoitises. Le contrôle de ces ressources est un enjeu majeur. Israël y joue sa survie. L'Etat hébreu ne dispose que de très rares ressources en eau. On consomme 350 litres d'eau par jour et par habitant à Tel Aviv ou à Jérusalem. Dans les territoires occupés, on ne dispose pas même de 20 litres.

Après la guerre des Six Jours en 1967, Israël a occupé la Cisjordanie et la partie syrienne du Golan, deux objectifs stratégiques pour l'approvisionnement en eau. Le plateau du Golan tient lieu de château d'eau naturel qui alimente le lac de Tibériade. De peur qu'elle ne dévie les rivières qui en descendent vers son propre territoire, Israël a toujours refusé de rétrocéder le Golan à la Syrie.

Le contrôle des ressources en eau est le principal motif du maintien de la mainmise d'Israël sur la Cisjordanie qui lui fournirait actuellement un tiers de sa consommation. La Cisjordanie recèle en son sous-sol d'importantes nappes phréatiques.

Aujourd'hui, selon la Banque Mondiale, 90% de l'eau captée dans ces nappes passe de l'autre côté du mur de séparation pour irriguer les cultures israéliennes, les Palestiniens n'ayant droit qu'aux 10% restants. L'occupation de la Cisjordanie permet aussi à Israël de contrôler les eaux du Jourdain aux dépens de la Jordanie, accentuant les tensions entre les deux pays. En 1995, le traité de paix a instauré une collaboration entre ces deux états sur le problème de l'eau.

L'Etat hébreu dispose de la majorité des ressources en eau à l'heure actuelle. Selon un [rapport d'Amnesty International](#), Israël a restreint l'accès à l'eau en Cisjordanie et à Gaza en 2009. Dans le cadre de la création d'un Etat palestinien, le consensus est difficile à trouver sur un partage de cette ressource précieuse entre Israéliens et Palestiniens.

Les réfugiés



(AFP)

Les réfugiés palestiniens sont les Palestiniens qui, parmi la diaspora palestinienne, ont un statut spécial de réfugié reconnu par l'ONU. On en compte aujourd'hui plus de 4,4 millions

Les liens :

- [CARTE : Les réfugiés palestiniens](#)

Après la proclamation de l'Etat d'Israël en 1948, 750 000 Palestiniens prennent le chemin de l'exode. Quand Israël déclare s'opposer au retour des réfugiés sur son territoire, les Nations unies décident de créer une institution pour leur porter assistance. Il s'agit de [l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient](#) (UNRWA), institué en 1949.

Contrairement au statut de réfugié donné depuis 1945 par l'ONU aux autres populations déplacées au cours de conflits dans le reste du monde, le statut de réfugiés palestiniens englobe non seulement l'ensemble des personnes qui résidaient en Palestine mandataire entre juin 1946 et mai 1948 et qui ont quitté leur région suite à la guerre israélo-arabe de 1948-1949, mais comprend également leurs descendants.

Sont reconnues comme réfugiés palestiniens les personnes dont le lieu de résidence habituel était la Palestine deux ans au moins avant le conflit de 1948, à la suite duquel elles ont perdu leur foyer et leurs moyens de subsistance et ont gagné, en 1948, les territoires dans lesquels opère l'UNRWA: le Liban, la Jordanie, la Syrie, la Cisjordanie et la bande de Gaza. En dehors de ces territoires, les Palestiniens dépendent du Haut Commissariat pour les réfugiés.

Le nombre de réfugiés s'est multiplié par 5 en 50 ans. On en compte aujourd'hui plus de 4.4 millions enregistrés auprès de l'UNRWA. D'après une estimation datant de 2005, un quart vivent dans des camps. Une majorité des réfugiés vit en Jordanie, premier pays d'accueil. Pour tous se pose, depuis la première vague d'exil en 1948-49, la question du droit au retour.

Ces réfugiés sont ceux enregistrés par l'UNRWA, mais il existe aussi des Palestiniens, descendants de réfugiés, qui ne sont plus aujourd'hui enregistrés. On les trouve en particulier dans les pays du Golfe persique. Ils seraient ainsi 500 000 en Arabie saoudite, et 400000 au Koweït. On dénombre également entre 150 000 et 200 000 palestiniens aux États-Unis et entre 50 000 et 80 000 en Egypte (estimations en 2000).

A l'intérieur même des territoires palestiniens, il existe de nombreux camps de réfugiés (27 au total) dans lesquels s'entassent les descendants de ceux qui ont fui en 1948. Il faut y ajouter les centaines de personnes déplacées depuis les années cinquante en Israël et au Liban. Depuis le rapatriement de deux millions de réfugiés afghans en 2002, il s'agit de la plus importante population de réfugiés au monde.

Le problème de ces réfugiés palestiniens se pose depuis plusieurs décennies, cette population n'ayant pas été absorbée dans la population des pays d'accueil et en l'absence de solution définitive au conflit israélo-arabe. Le «retour» de cette population sur des territoires aujourd'hui israéliens est revendiqué par les dirigeants palestiniens, tandis que les Israéliens le refusent dans leur grande majorité, craignant un déséquilibre démographique dans leur pays.

Colon juif: «Ce qui compte, c'est ce que Dieu ordonne de faire»

Par Serge Dumont

Les habitants ultraorthodoxes de Ramat Shlomo, où le gouvernement israélien veut construire 1600 logements au risque d'exaspérer Washington, expliquent leur point de vue

La première chose qui frappe en entrant à Ramat Shlomo, le quartier au nord de Jérusalem-Est où le gouvernement israélien persiste à vouloir construire 1600 appartements destinés à des juifs ultraorthodoxes, c'est le silence et la propreté des rues. Rien à voir avec le quartier arabe voisin de Beit Hanina, auquel la municipalité ne s'est jamais beaucoup intéressée. Encore moins avec le camp de réfugiés de Shuafat, situé juste en face, dont les besoins minimaux sont assurés par l'Unwra (l'agence des Nations unies) alors qu'ils devraient l'être par l'Etat hébreu, qui l'a annexé en 1980.

Fondé sur une crête faisant partie des territoires occupés par Israël depuis la guerre des Six-Jours, le quartier de Ramat Shlomo compte 20000 habitants. «Nous ne comprenons pas pourquoi le fait de construire dans une zone qui ne sera jamais restituée aux Palestiniens, même dans le cadre d'un accord de paix global, met le monde dans un tel état d'excitation», assène Yossef Ben Sasson, un épicier portant une chemise blanche et une grande kippa de velours noir, l'uniforme traditionnel des sympathisants du parti ultraorthodoxe Shas. «Eh bien, la raison profonde de ce battage est simple: le monde est antisémite.»

Les électeurs du Shas sont nombreux à Ramat Shlomo. Les responsables de plusieurs des entreprises chargées du développement du quartier sont également liés à ce parti. Ce qui explique peut-être pourquoi le ministre de l'Intérieur, Elie Yshai (qui est également le leader politique de cette formation), et le ministre du Logement, Ariel Atias (l'un de ses lieutenants), tiennent tant à ce que l'on y ouvre des chantiers.

Mais les shassnikim, comme on les surnomme en Israël, ne sont pas seuls. On y trouve également de nombreux Anglo-Saxons inscrits dans les écoles talmudiques. «Les familles religieuses ne peuvent plus vivre dans les villes et dans les quartiers ultraorthodoxes traditionnels (ndlr: situés à l'intérieur d'Israël) parce qu'ils sont surpeuplés. A Bnei Brak (ndlr: la principale ville religieuse du pays), les enfants dorment dans la cage d'escalier ou sur le balcon de leur appartement», explique Daniel S., un Londonien venu étudier les saintes écritures en compagnie de son épouse et de ses six enfants. «A Ramat Shlomo, au contraire, les appartements sont conçus pour les familles nombreuses et ils coûtent 30% moins cher qu'ailleurs.»

* **Serge Dumont** (Maurice Sarfatti) est journaliste belge, correspondant au Moyen-Orient des journaux *Le Soir* (Bruxelles) à Tel-Aviv depuis 1996, *Le Temps* (Genève) et *La Voix du Nord* (France).